Genève

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 645

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Logement: priorité aux usagers

Le logement est hors de prix. Même le logement «social» n'échappe pas à la spirale des coûts. A Genève, l'appartement subventionné culmine à 4200 francs la pièce, loyer annuel.

Dans un premier article (DP 638, puis 640, 643 et 644), nous avons tenté de cerner la cause principale de cette situation: un marché dont les structures sont archaïques, où règne l'improvisation, le coup par coup; un appareil de production utilisé de manière irrationnelle et dont il faut bien finalement payer le coût. Une solution possible: une vaste concertation entre l'Etat, les promoteurs et les entreprises de construction pour essayer d'instaurer une planification minimale sur une période suffisamment longue. D'où une rationalisation tout à fait réalisable de la construction qui devrait se traduire par des économies.

Une cause secondaire mérite aussi attention. Le logement est un produit standardisé, livré clef en mains à son utilisateur final. Si ce dernier n'a aucun pouvoir sur la configuration et l'aménagement de son logement, il n'a pas plus de poids sur le coût de ce qui lui est offert. En fait, le logement-type reflète davantage l'image que se font les concepteurs de la famille moyenne que les besoins concrets des locataires: living de prestige, cuisine équipée, sanitaire design, c'est le côté vitrine; et les chambres boîtons, c'est le côté cour.
Cette manière de loger les gens est non seulement de plus en plus contestée, elle coûte cher, aussi. Rien d'étonnant quand on sait que dans le secteur de la construction, le gain réalisé par les professionnels est proportionnel au coût de la construction! Un système absurde qui encourage tous les gaspillages, tous les équipements superflus: le règne du toc.

Abaisser le coût du logement, c'est revenir à plus de simplicité, à un produit minimal. Libre à l'usager de le compléter ensuite à sa guise, en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses moyens. Dans ce domaine, le perfectionnisme helvétique a aussi atteint ses limites.

L'idée peut paraître absurde, surtout à des professionnels qui voient mettre en cause leurs prérogatives. Mais n'est-ce pas plus absurde d'admettre sans sourciller l'idée qu'un petit nombre de «spécialistes» peuvent concevoir pour d'autres des logements qu'ils n'habiteront pas?

Quelques exemples existent en Suisse de cette collaboration entre professionnels et usagers. Ainsi, à Windisch, dans le canton d'Argovie, le bureau d'architectes Métron a conçu des logements de 4 pièces et demi + cuisine avec jardin privé et espace collectif pour un loyer de Fr. 850.— par mois. Les promoteurs ont fait le choix de la simplicité et de l'accessibilité aux revenus les plus faibles. Des solutions économiques sont donc possibles, au moins lorsque les collectivités publiques subventionnent l'opération. Encore faut-il prendre la peine de s'intéresser aux usagers.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etain: à malin, malais et demi

Un bien gentil métal décidément. Une technologie maîtrisée de longue date, carrément depuis l'âge du bronze. Une production excédant régulièrement les besoins depuis des années. Une matière première minérale facile à stocker. Une bonne facilité de substitution (notamment par l'aluminium, l'acier et les matières plastiques) dans ses principales utilisations (fer blanc, soudure, alliages, galvanisation). Un marché plutôt calme, réglementé depuis 1956 par une succession d'accords internationaux liant les principaux pays producteurs et consommateurs. Et un quatuor de pays producteurs fournissant les deux tiers de l'étain mondial, emmenés par une nation sage, la Malaisie, consciente de la nécessité de ne pas tuer un produit de base dont le marché devrait rester tranquille et continuer de procurer des ressources régulières aux principaux producteurs (soit, outre la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et la Bolivie).

Bref, et malgré la forte concentration de l'offre qui pourrait inciter les producteurs à former un cartel du genre Opep, l'étain a tout pour échapper aux manœuvres spéculatives, courantes sur les marchés mondiaux. Pour preuve: certains ouvrages de référence sur les opérations à terme ne mentionnent même pas l'étain — mais s'attardent sur les marchandises hautement spéculatives telles le sucre, le café, le soja, le cuivre ou l'argent-métal.
Les choses paraissaient si sûres que même la Suisse pouvait envisager de se lancer: le 20 janvier dernier, le Conseil fédéral publiait un «Message» plutôt bref mais bien documenté par lequel il demandait aux Chambres de voter l'adhésion de la Suisse au Sixième Accord international de l'étain, conclu fin juin 1981 et destiné à fonctionner provisoirement dès le 1er juillet 1982. Lors de la session de juin, le Conseil national votait l'adhésion à l'unanimité, sans discussion et sur simple rapport écrit, en attendant que le Conseil des Etats en fasse autant en septembre.

LA GRANDE SECOUSSE

Cette formalité pourrait bien n'en être plus une. En effet, le marché du «gentil métal» vient de subir des à-coups plutôt violents, qui laissent présager un avenir pour le moins incertain. Dernière secousse en date: les trois pays du Sud-est asiati-